



DÉMOCRATIE ET GOUVERNANCE

Fiche numéro 14/05
Décision » ENI/2016/039-546



RÉFORME ADMINISTRATIVE

GOUVERNANCE

FONCTION PUBLIQUE

SERVICE PUBLIC



Vers la modernisation de l'administration publique tunisienne

L'Union européenne accompagne la réforme administrative lancée par les autorités tunisiennes, pour un service public plus efficace et proche des gens.

et le citoyen, dans le mouvement de décentralisation et de déconcentration propre à la nouvelle Constitution.

→ MISE EN ŒUVRE

Doté de 73,5 millions d'euros dont 67,5 millions d'appui budgétaire, d'un volet d'assistance technique et de jumelages, le MAPU agit dans trois axes :

- L'accompagnement au déploiement de la stratégie de modernisation administrative. Il s'agit de faire des pas concrets pour gagner en efficacité et simplifier le quotidien des citoyens dans leurs relations avec l'administration. Cela suppose une révision par l'administration de ses procédures internes pour libérer l'action publique, vers l'autonomie et l'efficacité, en tirant parti de la décentralisation ;

- La mise en place d'une nouvelle approche vis-à-vis de la formation initiale et continue des agents publics, autour de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Cela implique un nouveau regard porté par les managers publics sur les équipes, en adoptant une vision dynamique en termes de gestion de carrière, avec des agents conscients d'être au service « du public » dans un climat social renouvelé ;

- Enfin, un travail sera conduit sur les statuts et les rémunérations, pour rendre plus lisibles et comparables les statuts, lesquels freinent la mobilité et démotivent les agents. La gestion de la masse salariale et sa rationalisation seront aussi traitées par le projet.

In fine, il s'agit d'aider la Tunisie non pas à faire « moins » d'Etat mais plutôt « mieux » d'Etat, à un moment où la société évolue et où elle s'attend à ce que la puissance publique joue pleinement son rôle de garant de l'intérêt général et de moteur du changement.

→ CONTEXTE

Premier objectif du Plan de développement 2016-2020, la bonne gouvernance et plus spécifiquement la réforme de l'administration publique sont les grands défis des autorités tunisiennes. Avec la transition, les mécanismes de l'exécutif, orientés vers le contrôle plus que l'action, et la verticalité des décisions ont été remis en question, tandis que des recrutements massifs dans l'administration répondaient aux attentes sociales.

Avec 630 000 agents en 2016 – contre 400 000 en 2010 – et une masse salariale représentant 14% du PIB, la fonction publique a subi une inflation non maîtrisée et l'administration, jadis fer de lance de la réforme, apparaît démotivée. La multiplication des statuts et des corps complique aussi la gestion des agents publics, tandis que le surdimensionnement de la sphère publique par rapport à l'économie, pèsent aujourd'hui sur la reprise. Autre défi, le renforcement de la fonction publique territoriale, à la veille de la décentralisation.

Conscient de cette réalité complexe, financière et humaine, les autorités tunisiennes oeuvrent à rétablir les équilibres de court terme, tout en repensant les interactions entre l'administration et les citoyens, dans un souci de simplification administrative. L'UE a décidé d'accompagner ce mouvement.

→ OBJECTIFS

L'objectif du programme « modernisation de l'administration publique tunisienne » (MAPU) est de soutenir les efforts du gouvernement pour réformer l'administration et maîtriser les comptes publics, dans une approche qui fait primer le recentrage de l'Etat sur sa réduction comptable, en vue de la rénovation du lien entre l'administration



RÉGIONS

» Toute la Tunisie



PÉRIODE D'EXÉCUTION